PRÉFET
DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

FONDS PRÉVENTION ARGILE

Un dispositif pour **adapter votre maison** face aux mouvements de sols argileux **AVANT l'apparition d'un sinistre**.

RÉUNION D'INFORMATION

Présentation des objectifs du dispositif, des conditions d'éligibilité et des modalités d'accompagnement

Temps d'échange



Jeudi 19 novembre à 18h00

SALLE MARCEL SCHIPMAN
57 RUE ST MICHEL À KILLEM

Par l'association SOLIHA Hauts de France

Pour vérifier votre éligibilité aux aides via le QR code :

OU https://fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr

Inscription vivement recommandée auprès de SOLIHA

06 75 72 52 39

prevention-rga-nord@soliha.fr